



# PIVO



## Éditorial

### **Une attaque frontale de l'État contre les communes**

*Nous n'avons jamais connu une telle situation.*

*Cela commence par un projet du préfet de région de **fondre la CAVO dans un « Grand Evry » de 530 000 habitants.** Pour quelle raison ?*

*Ce ruban géographique de 50 km de long représenterait un bassin de vie très peuplé, donc plus fort face au « Grand Paris ». Un bassin de vie qui n'a aucune centralité, aucun axe de transport en commun, aucune réalité économique. Un territoire de plus de 500 000 habitants réputé nécessaire face au « Grand Paris » alors que subsisteraient des communautés de 200 000 habitants ! Un territoire plus fort en matière d'urbanisme, de développement, etc. C'est-à-dire une nouvelle technostructure qui va décider de tout et de loin en récupérant de très nombreuses compétences encore communales.*

#### **Voilà pourquoi nous refusons.**

*La CAVO dans sa configuration actuelle sait concilier relation de proximité et efficacité avec la mutualisation des moyens finement étudiée. Et quand c'est nécessaire, nous savons nous mobiliser par dossier avec d'autres pour l'amélioration de la ligne C ou sur le projet de grand stade...*

#### **Vous vous êtes largement mobilisés en pétitionnant et il faut continuer.**

*Et pour conclure, ajoutons que la suppression du département est évoquée mais on ne sait pas du tout selon quelles règles dans la réaffectation de ses attributions !*

*Mais ce n'est pas tout.*

*Rappelons la décision unilatérale, non compensée financièrement, non concertée, de la modification des rythmes scolaires. Il s'agissait de consolider la semaine de 24 heures d'enseignement sur 5 jours. Et qu'apprend-on ? L'Éducation Nationale va fermer les écoles quatre mercredis sans souci des conséquences pour les enfants, les parents et les communes. Chacun appréciera la cohérence du comportement.*

*Et enfin, le projet de loi de finances annonce la diminution des dotations aux collectivités, ce qui représente pour la ville 50 000 euros en moins. L'État fait payer aux collectivités sa propre incapacité à faire de réelles économies ! Cela aura comme conséquences la chute de nos investissements et la réduction des services car nous n'avons pas le droit - et c'est bien ainsi - de financer notre fonctionnement par la dette, contrairement à l'État.*

*Une rentrée difficile donc, mais nous nous battons, soyez-en sûrs.*

*Avec mon dévouement,  
**François CHOLLEY, votre maire***



## Rentrée 2014

# 2 septembre 2014 : en route pour une nouvelle année scolaire !

**Avec une nouveauté : les 667 élèves des écoles maternelles et primaires auront classe les mercredis matin. Après dix-huit mois de discussions et concertations, la réforme des rythmes scolaires prend une forme concrète à Villemeisson-sur-Orge.**

Ce changement est synonyme de nombreuses interrogations pour les parents et d'un important effort de réorganisation par la ville. Comment organiser la récupération de mon enfant le soir après l'école ? L'étude de fin d'après-midi est-elle maintenue ? Un service de cantine sera-t-il organisé le mercredi midi après la classe ? Comment sera organisé le mercredi après-midi ? Combien nous coûteront les services périscolaires supplémentaires ?



Rentrée 2014

## Les rythmes scolaires

**La nouvelle organisation des rythmes scolaires repose à Villemoisson sur la simplicité, la qualité et la gratuité. Nous avons tenu à ce que l'instauration du mercredi matin travaillé perturbe le moins possible l'organisation familiale (et la chose n'était pas évidente !).**

Les services communaux se sont dévoués pour dessiner les nouvelles modalités d'encadrement des enfants à la sortie des classes, à la sortie de l'étude dirigée du soir, de la cantine du mercredi, à l'accueil du mercredi, pour définir de nouveaux locaux périscolaires, l'encadrement pendant les temps de cantine, ... un casse tête prenant la forme d'une équation à multiples inconnues.

Il convient d'ajouter une composante supplémentaire : les locaux étant davantage employés qu'auparavant, supposent d'être davantage nettoyés et appellent un plus grand nombre d'interventions techniques, ... tandis que parallèlement, les plages de disponibilité desdits locaux se réduisent !

Et la pelote ne finit pas de s'emmêler ! Les contraintes d'encadrement supplémentaire appelaient à recruter des personnels qui soient à la fois qualifiés et qui acceptent d'assurer un service

se limitant à trois heures par semaine. La tâche se compliqua considérablement que 30.000 communes se firent concurrence pour tenter simultanément d'attirer ce personnel d'encadrement.

Enfin, la rentrée du 2 septembre arriva. Les services de la mairie et les élus y assistèrent, attentifs aux réactions des acteurs de la communauté éducative, avec une inquiétude : avions-nous pensé à tout, avions-nous cerné la totalité des problématiques s'imposant aux familles et aux équipes pédagogiques ?

Globalement, après deux ajustements de logistique à la sortie des classes, et les hésitations légitimes des parents découvrant le nouveau dispositif d'inscription (cantine, étude dirigée, centre de loisirs, temps du soir), chacun trouva ses marques.

**En quelques lignes, les questions les plus fréquentes furent les suivantes :**

« » **Le midi, mon enfant ne mange pas à la cantine. À quelle heure dois-je le récupérer ?**

La récupération s'opère à 11h45, sauf le mercredi (11h30).

Le retour à l'école s'effectue à compter de 13h50.

« » **Le mercredi, mon enfant mange à la cantine. A partir de quelle heure puis-je venir le chercher ?**

Vous pouvez venir chercher votre enfant à partir de 13h30, jusqu'à 14h.

« » **Le mercredi, après la cantine, puis-je ramener mon enfant au centre de loisir ?**

Nous n'avons pas la possibilité d'assurer la surveillance des allers-retours des enfants. Pour des raisons de sécurité, le service de cantine puis d'accueil de l'après-midi s'exerce en continu jusqu'à la récupération des enfants.

« » **La facturation est-elle différente selon l'heure à laquelle je récupère mon enfant le mercredi après-midi.**

La tarification du temps périscolaire du mercredi après-midi (14h-19h) est forfaitaire. Elle n'est pas appelée à varier si l'enfant est retiré en tout début d'après-midi. Nous recommandons de récupérer l'enfant après que celui-ci a partagé le goûter avec ses camarades.

« » **Le centre de loisirs organise-t-il un temps de sieste ?**

La sieste est proposée aux enfants à partir de 13h30. Les animateurs la laissent se poursuivre jusqu'à leur réveil (en général pas au-delà de 16h).

« » **Le soir après la classe, que se passe-t-il si j'arrive en retard pour la sortie de l'école de 16h ?**

La sortie de l'école se déroule entre 16h et 16h10. La récupération à 16h30 demeure possible sans facturation car la commune organise une «récréation». Au-delà de 16h30, le temps périscolaire est facturé au moyen d'un forfait jusqu'à 19h.

« » **Je n'ai pas compris comment le temps périscolaire est décompté après l'étude dirigée du soir.**

L'étude se déroule de 16h à 17h30. Vous pouvez ensuite venir chercher votre enfant à partir de 17h30. À compter de 18h, le temps périscolaire est facturé au moyen d'un forfait jusqu'à 19h.

« » **Puis-je dire à mon enfant scolarisé en élémentaire de s'inscrire à la cantine, à l'étude du soir et au périscolaire sans inscription préalable.**

C'est possible. L'enfant donne ces indications au début de la journée d'école. En revanche, en maternelle, les parents inscrivent leurs enfants à la cantine et aux temps du soir sur les feuilles affichés devant la classe.

« » **Je suis ennuyé pour récupérer mon enfant à 16h. Son grand frère collégien pourrait s'en charger, mais il existe semble-t-il une exigence imposant que cette récupération soit effectuée par un majeur ? Nous exprimons une préférence pour que l'enfant scolarisé en maternelle sorte de l'école ou du centre de loisir accompagné d'un majeur. Si une contrainte matérielle vous en empêche, il suffit d'indiquer aux services communaux le nom des personnes habilitées à venir chercher l'enfant. S'agissant des élèves scolarisés en élémentaire, nous exprimons une préférence pour que l'enfant sorte en étant accompagné (par une personne majeure ou non), sauf à ce que les parents indiquent que celui-ci est autorisé à rentrer seul à son domicile. Les services communaux mettront très prochainement à disposition les formulaires adéquats.**

Bien évidemment, nous maintenons les activités pendant la pause méridienne comme la gymnastique. Les ATSEMS continuent à jouer un rôle particulier accompagnant les tout-petits. Les tarifs de l'accueil du matin, du repas de midi,

de l'accueil du soir et de l'étude sont inchangés. Le tarif de l'accueil du mercredi diminue logiquement, puisque la matinée est occupée par les temps d'enseignement scolaire.

Combien cela va-t-il coûter ? Plus de 80 000 euros supplémentaires de frais d'encadrement et de ménage sur lesquels l'aide temporaire de l'État s'élève à 33 000 euros. La différence sera payée par les contribuables car il n'y a pas de services nouveaux pour les parents.

À l'approche des vacances de la Toussaint, nous souhaitons un excellent repos aux élèves et aux enseignants.

## Conseil Municipal Enfants

### À voté !

**Les élèves de CE2, CM1, CM2 sont appelés le 25 novembre prochain à élire 10 membres du Conseil municipal d'enfants.**



Les candidats briguant la confiance de leurs camarades seront issus des classes de CM1 et CM2. Ils défendront préalablement leur profession de foi (leur programme électoral). Avant le début de cette grande campagne électorale, Anne-Marie VERGELIN et les conseillers actuellement élus, avec le soutien des équipes enseignantes, présenteront aux élèves, sous forme d'un diaporama pédagogique, la vocation du CME, sa composition et son fonctionnement. Les 10 membres nouvellement élus seront officiellement investis dans leurs fonctions communales le 29 novembre en salle du Conseil (sous le regard attentif de leurs parents émus).

**À noter :** le numéro 5 de la Gazette du CME a été diffusé auprès des élèves des écoles élémentaires de la ville. Il est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

## Bienvenue

### Bienvenue aux nouvelles enseignantes !

Cécile CAMBIER, en élémentaire Érables, Mylène FAROUT, Hélène FROMENT, Adeline CARDOUX, Sandrine HILLION, de retour en tant que Directrice en élémentaire Bouton, Virginie GRELLET, Marie-Dominique LACORTE, Stéphanie LAAU et Noémie BRAULT en maternelle Bouton.



L'équipe enseignante de l'école maternelle Bouton et les 4 ATSEMS : Élodie, Mélanie, Samantha et Mélissa, qui sont d'une aide très précieuse !

Rentrée 2014

## Les travaux dans les écoles

Simple reprise pour certains, nouvelle vie qui s'annonce pour d'autres ! Nos écoliers retrouvent les cours de récréation, avant d'accompagner les maîtres et maîtresses dans leurs classes respectives.

Au cours des instants qui suivent, chacun se présente, découvre son voisin, le nom de l'enseignant, pose ses premiers repères sur des visages, sur des lieux et des matériels, construit en quelques minutes les fondations d'une confiance à affermir progressivement jusqu'à un mois de juillet que certains considèrent, en cette douce fin d'été, comme une échéance, parfois comme une délivrance, inaccessible.

Ces moments empreints d'émotions, marqués de paroles de précaution, de réconfort à l'attention des plus jeunes, seront inscrits à jamais parmi les souvenirs.

Pour accueillir au mieux tout le petit monde des élèves, des parents, des enseignants, les équipages techniques de la mairie, aidés des services en charge du ménage ont travaillé contre la montre à la préparation des lieux.

Ce labeur souvent ingrat, toujours invisible quand il est efficace, résultat d'un effort estival imperceptible, est accompli chaque mois de juillet, chaque mois d'août, précisément en l'absence de ceux qui en seront les premiers bénéficiaires.

Ainsi, ce numéro de PIVO procure l'occasion de rendre hommage aux agents communaux pour la série d'opérations techniques et de nettoyage ci-après illustrées.

### Groupe scolaire des Érables



**Élémentaire** : rafraîchissement du préau, remplacement de plaques formant le faux-plafond, peinture sous le skydome, sur les hauts de portes.



**Élémentaire** : modification de stores, rafraîchissement de parquet, réfection de la peinture du bureau de la directrice (ajout d'une pointe de couleur) - bien évidemment, le bureau est préalablement vidé avant réinstallation des matériels.



**Bibliothèque commune aux écoles maternelle et élémentaire** : réfection des peintures et insertion de bandes de couleur.



**Maternelle** : réfection des peintures des couloirs, pose de protections dans les angles.

### Groupe scolaire Bouton



**Maternelle** : rénovation complète d'une classe : peinture blanche, insertion d'un bandeau orange, remplacement des luminaires, du tableau (bien évidemment, la classe est préalablement vidée, avant réinstallation des matériels).



**Élémentaire** : réfection de la salle informatique et des maîtres: peinture sur les murs, plafond, remplacement de luminaires (bien évidemment, la salle est préalablement vidée, avant réinstallation des matériels).



**Cantine** : opération complète de ménage.

## Collège

# La 4<sup>e</sup> édition du Forum des métiers du collège Blaise PASCAL

Ces rencontres s'inscrivent dans le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations et sont destinées aux élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>.

Il s'agit de proposer aux jeunes un moment de dialogue avec des adultes ou anciens élèves au sujet de leurs études, de leur métier, des entreprises dans lesquelles ils travaillent ou ont travaillé, de leur histoire et de leur vécu scolaire et professionnel.

Aucune préparation n'est nécessaire : il s'agit simplement d'offrir aux jeunes un moment de dialogue et d'échange autour de votre expérience de la vie professionnelle.

**Nota :** nous cherchons en particulier à étoffer les professions représentées vers des activités « hors tertiaire » : artisanat, métiers manuels, tous domaines scientifiques, et en particulier femmes scientifiques, professions du soin, professions en relation avec les animaux, métiers du droit.

**Si vous souhaitez participer à ces rencontres**

Contactez-nous : 01 69 04 32 25



## Les élèves de 6<sup>e</sup>2 dans « Le feuilleton historique » de Roland DUBILLARD

« Oui, dreling dreling, c'est dans le malade malgré lui. Non. Dans le médecin imaginaire ». Cette réplique extraite de « Au restaurant » illustre bien la fantaisie de Roland DUBILLARD, auteur des Diablogues.

Durant l'année 2013-2014, les élèves de 6<sup>e</sup>2 du collège Blaise PASCAL de Villemoisson, à l'initiative de leur professeur de français Mme FLORENTIN et de leur professeur d'EPS, Mme PERRET, ont participé à un projet ambitieux : jouer « Le plongeur » et « Le feuilleton historique », deux pièces de ce dramaturge dans le cadre des Rencontres DUBILLARD qui réunissaient cinq autres collèges de l'Essonne.

Du mois de novembre au mois de mai, l'actrice et metteuse en scène Maria MACHADO de la Compagnie La Tangente, aidée par Nicolas PIOT, ont enseigné l'art du théâtre aux élèves : mémoriser le texte, le jouer, se déplacer, s'exprimer avec sa voix et son corps, filmer également les répétitions avec le concours de Jean et Danièle RIDEREAU et de leur association, Lumière des Cinés. La représentation finale a eu lieu le 27 mai 2014 au théâtre de L'Agora à Evry.

Les élèves ont raconté les étapes de cette aventure théâtrale dans un diaporama que l'on peut consulter sur le site du collège Blaise PASCAL.

## Fonctionnements et codes des réseaux sociaux

Le collège Blaise PASCAL organise, le jeudi 13 novembre 2014 à 19h30, une réunion d'information autour de l'utilisation des réseaux sociaux par les nouvelles générations.



« Que faut-il savoir en tant que parent sur ces "réseaux sociaux" pour accompagner au mieux son enfant dans ses fréquentations en évitant les dangers et dérives associés ? »

Telle sera la question traitée au cours de cette réunion animée par le lieutenant de police M. DUFAUX, en collaboration avec l'assistante sociale du collège, Mme ADAM.

## Conférence

# « L'estime de soi », une force pour résister aux phénomènes de groupes

« Neknomination », « happy slapping », « binge drinking », jeu du foulard, harcèlement entre jeunes représentent des phénomènes alimentant les nombreuses émissions d'informations.



Le spectateur est aisément mis en déroute par ces défis lancés entre copains, par les comas éthyliques rapidement provoqués, par l'acceptation de défis physiques improbables, par la recherche de mises en danger et leur partage sur les réseaux sociaux.

Ce spectateur, et plus particulièrement les parents, ne s'explique guère la capacité des adolescents et jeunes adultes à se laisser entraîner dans des situations compromettantes par simple conformisme.

Comment expliquer l'apparition de ces phénomènes isolés. Quel est le rôle tenu par les réseaux sociaux ? Comment mesurer l'influence tenue par la volonté d'appartenir à un groupe ? Par la recherche d'une notoriété immédiate par le « buzz » relayé sur Internet ou les émissions télévisées à sensation ?

Ces questions mettent périodiquement en lumière une jeunesse en quête de reconnaissance. Mais ne peuvent-elles pas être transposées au comportement caractérisant un public plus âgé, lorsque celui-ci fait le choix de s'engager à l'intérieur de groupuscules sectaires ?

L'interrogation tend à identifier chez l'individu les motifs causant la soumission aux phénomènes de groupes. Et quelle source de confort intellectuel peut-on lui procurer pour résister, pour mesurer l'existence d'un danger potentiel, pour se forger sa propre capacité de jugement, développer suffisamment d'assurance face à la tentation de céder à la pression des « pairs » ?

En filigrane, la question soulève celle des repères procurés aux individus avant que ces derniers ne s'émancipent du modèle parental, c'est-à-dire avant le passage à l'adolescence. Elle incite à s'intéresser aux outils par lesquels les parents accompagneront leurs enfants dans la prise de conscience de leur propre individualité, de leur propre valeur : à développer l'estime de soi.

La conférence est destinée aux acteurs de la communauté éducative, de la prévention, aux parents. Sont également les bienvenus les adolescents dont les questions pourront alimenter les débats.

Rendez-vous :  
mardi 18 novembre 2014  
à 20h30 au Ludion

## Pivo État-Civil

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

**MAI 2014**

08 : Robert MAISONNEUVE 79 ans

**JUIN 2014**

05 : Camille MARCHAND

veuve GRIMBERG 92 ans

17 : Guy SIGNORI 60 ans

23 : Claude FAUCONNET 87 ans

**JUILLET 2014**

05 : Giovanni TORRICELLI 65 ans

06 : Marie HELLEGOUARCH

veuve BENNETT 100 ans

18 : Serge WÉBER 59 ans

25 : Robert LECOQ 93 ans

**AOÛT 2014**

23 : Jacques ROLLAND 88 ans

**SEPTEMBRE 2014**

01 : Jeanine RENARD veuve DRÉAN 89 ans

04 : Jeanne MARTIN veuve VOSGIEN 79 ans

15 : Christian PORTERON 60 ans

17 : Georgette GUINDOU

veuve LE GUILLOU 90 ans

**OCTOBRE 2014**

06 : Reine DOUHÉRET épouse VIGUIÉ 83 ans

10 : Simone NAULLEAU

épouse COURTOT 87 ans

**Plus d'infos**

Conférence animée par :  
le docteur Marie-Pierre ARCHAMBAUD,  
médecin spécialiste de l'adolescent  
Entrée libre & gratuite.  
Organisation : Mairie - service scolaire  
Renseignements :  
Mme VERGELIN - 01 69 51 56 09

## Fêtes des voisins



### Au Manoir du Vieux Logis

Les voisins ont débarqué le 6 juin 2014 sur le gazon du Manoir du Vieux Logis. Repas festif autour d'une grande tablée, convivialité et rires furent de la partie.



### 4<sup>e</sup> édition avenue des Marguerites

Une vingtaine de voisins a répondu « présent » pour partager ce moment fort convivial. Tout le monde avait apporté sa petite touche gourmande et bravé la pluie. Musiques, roller et autres jeux ont animé la soirée et adultes et enfants sont tous ravis de s'être amusés ensemble. Chacun a hâte de recommencer l'année prochaine !

## Félicitations



L'ensemble des membres du conseil municipal adresse ses vœux à leur collègue, Stéphane PRÉVIDI, et à son épouse Carine, qui se sont unis devant Monsieur le maire, le 31 mai dernier. Très belle et longue vie de bonheur aux nouveaux mariés !

## Pivo expression des élus non majoritaires

### Pour défendre ma ville et mon aggro, je signe !

Toutes les sensibilités politiques du Val d'Orge se mobilisent contre le projet de fusion et contre la création d'une méga-agglo de plus de 550 000 habitants.

Une vaste campagne vous informe des enjeux de cette réforme et vous invite à signer la pétition qui est en ligne sur le site : [www.valdorge.fr](http://www.valdorge.fr).

Ce projet technocratique, ne tient pas compte des particularités de notre département et se ferait au détriment des populations, des services publics et de nos communes.

Il reflète l'écho dans l'opinion de la démagogie anti-élu, du mythe du mille-feuille territorial entretenue par des raisonnements populistes et relayée par la plupart des médias.

C'est pourquoi la réforme territoriale doit être menée par une réelle concertation citoyenne.

### C'est la démocratie qui est en danger !

La démocratie tient au besoin de proximité qui doit, bien sûr, être concilié avec l'efficacité. En la matière, il n'y a pas de règles. Il y a des équilibres à trouver. Chacun comprendra qu'une assemblée de 48 communes n'est pas concevable.

L'intercommunalité, c'est mettre en commun des compétences et des ressources stratégiques, sans atrophier pour autant ces cellules de base de la démocratie que sont les communes. Les intercommunalités fonctionnent bien comme « coopératives de communes ». Le projet actuel vise à moyen terme à la dissolution du niveau communal, à la perte complète de la représentativité du Maire et le risque d'un dépérissement de l'échelon communal serait gravissime pour l'avenir de la démocratie dans notre pays et l'existence même de notre ville.

### Le Val d'Orge est un territoire d'exception !

Les compétences que notre ville a déléguées ne sont pas seulement des

compétences de gestion d'équipement (l'exemplaire réseau des médiathèques), ce sont aussi les compétences de développement économique, d'aménagement urbain, de développement durable...

Depuis 13 ans, le Val d'Orge porte d'ambitieux projets structurants pour notre territoire. Avec la ZAC Val Vert-Croix Blanche ouverte aux acteurs de l'habitat durable et de l'éco-construction qui constitue une nouvelle génération de zones d'activités, intégrées à leur environnement et moteur d'un développement durable.

Avec les projets de reconversion de la Base Aérienne 217 de Brétigny, **le Val d'Orge dispose de la plus grande réserve foncière d'Île-de-France avec 300 hectares disponibles, ce qui peut susciter quelques pulsions de prédation de la part de nos voisins ! Là encore, pour le Val d'Orge, l'objectif est simple : créer plusieurs milliers d'emplois sur le territoire à l'horizon 2025 afin de rapprocher lieu de vie et lieu d'activité professionnelle.**

Enfin, notre territoire dispose de deux particularités : celle d'être à la croisée des trois centres d'activités : Evry/Saclay/Orly. Aussi nous devons marquer notre souhait de rester au carrefour de ces 3 pôles en valorisant la qualité de notre environnement, de notre cadre de vie.

La seconde particularité est d'être structuré autour de sa rivière, l'Orge.

C'est la piste de développement que nous devons tracer en restant ouvert à d'autres villes qui souhaiteraient nous rejoindre, pour continuer à construire ensemble un avenir partagé pour un territoire solidaire au plus près des communes et des habitants qui le composent.

### Vos élu(e)s

Jean David NOVEL  
Dominique CADOT  
Nicolas BUATOIS  
[mieux.vivre.a.villemoisson@gmail.com](mailto:mieux.vivre.a.villemoisson@gmail.com)  
Tel : 07 61 41 51 63



## Biodiversité

# Dès le printemps prochain, ... un rucher pédagogique !

**Le Parc des Érables va nous offrir une nouvelle activité : l'apiculture ! Le cri d'alarme lancé par la filière fait état d'une mortalité des abeilles sans précédent, liée aux conditions climatiques entre autres. Par rapport à la campagne, la ville reste encore un lieu sanctuarisé pour les abeilles domestiques, mais 2014 témoigne tout de même d'une forte baisse de production de miel, avec à l'appui, de nombreuses questions sur leur fragilité.**

Villemoisson se mobilise pour sauver l'abeille, principale pollinisatrice de nos vergers et potagers. Et le lieu suffisamment ensoleillé et isolé pour accueillir notre rucher municipal se trouve au calme, sur une aire réservée à la prairie, au cœur du parc des Érables.

À titre pédagogique, deux ruches y feront leur entrée au printemps prochain. Dans un premier temps, des équipements spéciaux seront fournis aux enfants de la fin du primaire. Ils pourront ainsi se familiariser à la vie des abeilles lors de visites sécurisées. Et ce parcours initiatique sera complété par une participation à la fabrication du miel en fin de saison.

Plusieurs Villemoissonnais et Villemoissonnaises ont déjà manifesté leur souhait d'aider à la gestion du rucher et compléter ainsi leur formation d'apiculteur. Ils, et elles, sont les bienvenus. À ce titre, nous tenons à remercier Jean David NOVEL qui propose de prêter deux de ses propres ruches et d'en assurer à la fois l'entretien et les visites scolaires tout au long de l'année.

Nous souhaitons bien entendu étendre cette expérience et recevoir davantage d'enfants sur le site, voire même organiser des rencontres avec les adultes, très demandeurs d'informations.

Mais en attendant une mise en place de plus grande envergure, nous aussi, nous pouvons tous agir ensemble pour sauver les abeilles domestiques.

En premier lieu, nous pouvons réduire au maximum l'utilisation de produits anti-limaces, en les remplaçant par du marc de café, très efficace. Par ailleurs, nous pourrions laisser les coccinelles agir à notre place pour effacer toute trace de pucerons, et également - et c'est là le plus important - diminuons l'utilisation des désherbants.

La commune s'est déjà engagée dans cette action en abandonnant le désherbage chimique des caniveaux et en effectuant un nettoyage mécanique.

Mais pas seulement... Il serait sage de réorganiser la biodiversité dans nos jardins en ajoutant des plantes mellifères (pour nourrir les abeilles en toute saison et varier les produits utiles à la ruche - nectar, miellat, pollen et propolis). Mais quelles sont ces plantes, à la fois adaptées à nos régions et utiles aux abeilles ?

L'arbre aux papillons, la bourrache officielle, le coquelicot, le laurier, la lavande, le lilas, le millepertuis, le seringat, le souci, le tournesol ou encore la verge d'or du Canada, sont autant de possibilités. Nous pouvons recréer des formes de prairie, le long des clôtures par exemple, ou un massif de fleurs au milieu de la pelouse en amalgamant diverses couleurs et/ou alterner les temps de floraison. En tout état de cause, les abeilles ont besoin de diversité pour renforcer leurs propres défenses immunitaires et nous protéger à notre tour contre le risque de diminution de la pollinisation de nos légumes et arbres fruitiers.

*La biodiversité, n'en parlons plus... Recréons là !  
Retrouvons oiseaux et papillons tout en protégeant nos abeilles.*

## Modification n° 1 de notre PLU

L'enquête publique sera très prochainement soumise à l'ensemble de la population. En effet, l'instauration de la loi ALUR (Accès Logement Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 nécessitait certaines adaptations de notre PLU afin de répondre aux dispositions imposées par cette loi. Nous en avons profité pour apporter quelques ajustements qui, à l'usage, s'avéraient indispensables pour préciser le document en vigueur depuis septembre 2012.

**Créer de nouveaux logements, notamment sociaux au lieu dit « Les Archives de Paris » pour remplir nos obligations résultant de la loi et diminuer la surtaxe que nous payons.**

Ne disposant que de fort peu de réserve foncière, le terrain situé au 7 route de Corbeil devenait un enjeu majeur. Ce site sur lequel est édifié un centre d'archives de la ville de Paris, actuellement en cours de transfert, nous permettrait de promouvoir un projet de mixité urbaine et sociale et d'atteindre les objectifs de la loi : 20% (voire 25%) de logements sociaux. Tout en préservant la totalité des espaces boisés et en respectant les contraintes liées aux risques d'inondation, le parc immobilier de la commune va désormais s'étoffer de 150 logements supplémentaires, dont 100 en logements locatifs.



Pour assurer ce développement urbain dans la continuité des quartiers avoisinants, nous privilégierons de petits immeubles dispersés sur cet espace de 8 000 m<sup>2</sup> libéré par la démolition du bâtiment actuel, dans un site de 24 000 m<sup>2</sup> au total. Pour une intégration de ces nouvelles constructions dans le paysage avoisinant, la hauteur a été limitée le long de la route de Corbeil à 12 mètres soit R+2 dans une bande de 25 mètres de largeur – tandis que cette hauteur évoluera à 15 mètres soit R+3 au-delà de cette bande pour s'adapter à la déclivité du terrain. De même, dans la bande de 25 mètres, les toits devront être à 2 pans avec des pentes comprises entre 35° et 45° sans débords en pignons. Au-delà de cette bande, les toitures terrasses seront autorisées.

**Prendre en compte les conséquences des nouvelles dispositions de la loi ALUR et conserver notre habitat vert et aéré.**

La suppression du COS votée par le Parlement en mars 2013, nous impose de fixer de nouveaux repères afin de conserver une trame aérée et paysagée

au sein de notre tissu pavillonnaire, ainsi que cela est inscrit dans le P.A.D.D. Nous avons défini une emprise au sol maximale pour les zones UA, UH et UN.

Dans sa forme actuelle, le règlement d'urbanisme n'encadrerait pas suffisamment la desserte des constructions dans le cadre des divisions parcellaires. Trop de constructions étaient desservies par des voies de faible largeur, ce qui nous a amené à repreciser la largeur minimum des accès pour les fonds de parcelle (accès aux pompiers notamment).

Et pour assurer un stationnement suffisant dans les zones pavillonnaires, le mode de calcul a été modifié pour s'appuyer sur les surfaces de plancher puisque le nombre de logements ne nous est plus déclaré. Nous avons profité de cette modification pour imposer des places à partir de 100 m<sup>2</sup> dans la zone commerciale, le long de la route de Corbeil.

**Enfin des précisions et des corrections devenaient nécessaires pour une meilleure lisibilité de certains règlements.**

Ainsi, nous avons :

- précisé la notion de limite séparative, « latérale ou de fond de parcelle » pour les zones urbaines UA, UE, UF, UJ et UN,
- maintenu une distance minimum de 8 mètres entre la construction et le fond de parcelle, voire même augmenté à 14 mètres dans certains cas (afin de conserver l'aspect végétalisé dans la zone UH),
- remplacé les termes « plafond » et « faitage » par hauteur « totale » pour éviter toute ambiguïté,
- ajouté de nouvelles prescriptions pour la gestion des déchets en immeubles collectifs d'habitation avec des containers enterrés selon le Schéma Directeur de Gestion des Déchets de la communauté d'agglomération,
- accorder l'autorisation d'implanter le portail en retrait par rapport à l'alignement de la clôture pour garantir la sécurité des piétons et des automobilistes.

Ainsi la modification n°1 de notre Plan Local d'Urbanisme préserve notre cadre verdoyant et notre qualité de vie, tout en accueillant de nouveaux habitants et en s'adaptant aux nouvelles réglementations.



## Fibre optique

# Objectif Très Haut Débit !

Dans le journal municipal de février 2014, nous annonçons le projet de déploiement du réseau en fibre optique. Les travaux progressent, conformément au calendrier prévu.

Fin juin, un local technique a été implanté rue Hérault de Seychelles afin de desservir l'ensemble des habitants de la commune en fibre optique. Ce dernier va permettre de raccorder n'importe quel abonné désirant recevoir une offre très haut débit à son domicile.

La pose de câbles en fibre optique se déroule en 3 phases, la première phase concernera le bas de Villemoisson (cf. plan).

Le raccordement dans les chambres sous trottoirs a commencé et est pratiquement terminé.



Implantation du local technique

### Plus d'infos

[http://www.agglo-valdorge.fr/tres\\_haut\\_debit.html](http://www.agglo-valdorge.fr/tres_haut_debit.html)



## Pivo solidarité

### Alphabétisation

# Apprendre et s'entraider

**Entre septembre 2013 et juin 2014, dix-neuf personnes ont suivi les cours d'apprentissage et d'approfondissement de la langue française mis en place par la ville depuis 2006, animés par deux enseignantes de Villemoisson à la retraite.**

Ces cours sont dispensés pendant la période scolaire, deux fois par semaine à raison de trois heures par session. Ils sont majoritairement fréquen-

tés par des mamans mais également par des messieurs, moins assidument, puisqu'ils quittent les cours dès qu'ils trouvent une formation professionnelle ou un emploi.

Les « élèves » travaillent en deux groupes :

- 1<sup>er</sup> groupe : découverte du vocabulaire, des constructions grammaticales, correspondances phonèmes/graphèmes, compréhension orale et lecture ;

- 2<sup>e</sup> groupe : entraînement à la lecture (aisée et fluide), approfondissement de la grammaire, de la conjugaison et du vocabulaire.

Dans chaque groupe, le travail proposé est très différencié et personnalisé car les niveaux de français oral et/ou écrit sont très inégaux.

Dans l'année qui vient de s'écouler, pas moins de dix pays étaient représentés

dans les cours. Ainsi, les échanges entre participants sont nombreux, l'entraide est naturelle et se poursuit parfois en dehors des cours. Et quand des difficultés se présentent, les animatrices aident les participants dans leurs démarches administratives, scolaires, etc.

### Plus d'infos

Mairie - 01 69 51 56 00



Correspondant défense

## 1<sup>re</sup> guerre mondiale : mobilisation générale pour le Centenaire

Le 1<sup>er</sup> août dernier, les cloches se sont mises à sonner à Villemoisson au beau milieu de l'après-midi pour rappeler que, 100 ans auparavant, les mêmes cloches sonnèrent l'appel à la mobilisation générale, prélude à ce carnage barbare que fut la Première Guerre mondiale : guerre de revanche pour la France amputée en 1871 de l'Alsace-Lorraine, choc fracassant d'Empires insatiables dont cette guerre sonnera le glas, et - sinistre ironie de l'Histoire - conflit de « famille » entre cousins couronnés (le roi George V, le Kaiser Guillaume II, le tsar Nicolas II...) qui se donnaient entre eux des surnoms affectueux (« cher Willy », « cher Nicky »...) avant que de lancer sans états d'âme leurs peuples dans l'abîme.

Au-delà de cette familiarité qui donne le vertige quand on pense aux millions de morts de cette hécatombe, **les commémorations du Centenaire nous offrent l'occasion de méditer sur les causes plus profondes** qui mènent à un tel gouffre d'inhumanité : nationalismes exacerbés, images haineuses de l'autre, volonté de domination et d'expansion coloniale, culte français de la « reconquête » de l'Alsace-Lorraine... De cette négation de la civilisation, il nous faut tirer des leçons pour le présent et pour l'avenir.

Mais ces commémorations, pour être complètes et pertinentes, doivent **évoquer l'ensemble des aspects de la période 1914-1918**, qu'ils soient en lien direct ou indirect avec la guerre... C'est dans ce cadre, qu'au-delà **des expositions** que j'aurai le plaisir de vous présenter (« *Mon pays c'est la vie* » : **les fraternisations de Noël 1914** en décembre prochain, puis **Les femmes : actrices et victimes de la « Grande Guerre** » en 2015) et des projets qui peuvent être entrepris sur le plan pédagogique et éducatif, il serait souhaitable que la période concernée soit également évoquée (ou plutôt représentée) à travers **une dimension artistique (écriture, musique, danse, théâtre, arts plastiques...)**.

C'est en cela que **les associations de la ville, mais également chaque habitant** de 7 à (plus de) 77 ans sont invités **entre 2014 et 2018** à exprimer leurs talents à travers des **créations individuelles ou collectives** en lien avec la période (de la fin de la Belle Époque au début des « Années folles »). À titre d'exemple, un extrait d'un **futur spectacle (chanté et dansé)** vous montrera prochainement comment les poilus s'approprièrent,

pour crier leur refus de cette guerre absurde, une chanson d'amour d'avant-guerre qui, au fil de cette guerre atroce, devient une célèbre chanson de rébellion contre la barbarie des combats et une mise en accusation de « l'arrière » et des « fauteurs de guerre », totalement inconscients du cauchemar éveillé vécu par les soldats.

Pour autant, **il ne s'agit pas non plus d'imposer uniquement pendant 4 ans des images apocalyptiques de ce conflit**, mais aussi de rappeler que parfois, et même bien plus souvent qu'on ne le dit, **des hommes se sont comportés en tant que tels, en refusant la haine, et en faisant preuve de solidarité et de compassion.**

Rendez-vous début décembre pour fêter ensemble, à travers de nombreux récits, ce pacifique « combat » pour la dignité et l'humanité.

**Gaël PILORGET**

*Correspondant-Défense en charge du Centenaire*



La lumière de la paix dans les tranchées pour Noël : un soldat allemand inaugure la trêve spontanée en s'approchant des lignes britanniques avec un petit arbre de Noël (source : The Illustrated London News du 9 janvier 1915).



# 14/18

## LE CENTENAIRE

Pour nous soumettre des idées d'initiatives ou des documents d'époque  
gpilorget@ac-paris.fr

## Le club ados

### Des fêtes d'été (pas seulement pour les ados)

Le 28 juin dernier, le service jeunesse organisait la 9<sup>e</sup> édition du Fêt'Estival. Le parc des Érables accueillait deux scènes musicales sur lesquelles les groupes se sont succédé de 18h30 à 1h devant un public de jeunes, parents et anciens.

À côté des considérations purement festives, cet événement insiste, en coopération avec les associations ESPOIR et RESPAAD, sur la prévention en matière de sexualité (VIH) et de conduites addictives. Et que serait une fête d'été sans sa buvette, sa sandwicherie et son pizzaiolo ! **À noter un élément essentiel** : si cette manifestation est conduite par le club ados, son organisation implique une dizaine de jeunes qui s'y investissent pleinement. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Pour l'heure, un mot d'ordre s'impose : en route vers juin 2015 pour la 10<sup>e</sup> édition !



### Un été réussi... en slalomant entre les gouttes



Parmi les activités de l'été, les jeunes ont participé à différentes sorties dans Paris, le but étant de découvrir différents quartiers en s'y promenant, de pique-niquer ensemble dans un parc et d'y organiser des jeux de plein air. Une chance au milieu de cet été pluvieux : les journées à la Butte Montmartre et aux Buttes Chaumont furent ensoleillées, voire caniculaires. Nos ados ne purent s'empêcher de conclure ces journées par un goûter les pieds dans l'eau de la fontaine.

### Cinéma de plein air

Dans le même esprit, la 2<sup>e</sup> édition de Toile de fonds s'est déroulée de 18h30 à minuit, sous la forme d'une fête marquant la fin de l'été avec un fil conducteur : les jeux vidéo.

Le 30 août, chacun put profiter, les pieds dans l'herbe, de la projection en plein air d'un long métrage, «War Games», réalisation américaine sur le thème des jeux vidéo dans le contexte sucré de la douceur des années 80. Les spectateurs découvrirent auparavant un court métrage musical réalisé autour du Fêt'Estival édition 2013. Surtout, cette manifestation fut agrémentée de nombreuses compétitions de jeux vidéo, matchs de football sur écran géant (FIFA), courses de Kart (Mario), épreuves de danse et de guitare. Les meilleurs ont vaincu ! Dommage que la pluie ait obligé à tout replier précipitamment vers 23h30.

## Pivoenfance

### Accueil de Loisirs



#### Fête des parents

Fin des vacances au centre. Parents et enfants se retrouvent jeudi 28 août au soir au gymnase des Érables dans une ambiance digne des colonies de vacances. Ils improvisent des équipes pour s'affronter dans des épreuves prétextes à de franches parties de rigolades. Les participants, encadrés par notre joyeuse équipe d'animateurs, se présentent, méconnaissables, sous leurs déguisements, perruques colorées, masques, barbes, maquillages, chapeaux, capes, ... Le jugement final est limpide : toutes les équipes gagnent !



#### L'album photos de l'été

- 1 - On s'est éclaté au jeu du labyrinthe... dans un champ de maïs !
- 2 - Barbecue au centre, tous ensemble.
- 3 - Au musée de la photo de Bièvres.  
Trop fun !



## Séjour

## Un voyage pour rompre avec l'isolement

Vendredi 27 juin, 8h00 du matin, le bus arrive. Dix Villemoissonnais s'apprêtent à quitter la commune pour prendre quelques jours de congé.



Direction la Basse Normandie dans la commune d'AGON-COUTAINVILLE pour une durée de 5 jours. Arrivé dans l'après-midi, notre petit groupe pose ses valises dans un centre de vacances proche de la baie du Mont-Saint-Michel. Les pieds dans l'eau, ça y est, les vacances commencent ! Au programme, activités, visites, dégustations et festivités.

Pour cette 5<sup>e</sup> année consécutive, le CCAS a permis à quelques personnes âgées de plus de 65 ans de partir en vacances. Les personnes isolées, qui peuvent aussi s'avérer fragiles, dont les ressources sont moindres, peuvent ainsi profiter de quelques jours au soleil à un faible coût sans se soucier de l'organisation.

## Animations

### Le CCAS vous propose...

Tout au long de l'année, le CCAS de la ville organise des activités et des événements destinés aux personnes de 65 ans et plus.

Le repas de Noël, le colis de fin d'année en décembre, un thé dansant au printemps, une sortie à thème ou encore des ateliers, autant d'animations auxquelles vous pouvez participer et retrouver vos amis, vos voisins. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de se faire connaître auprès du CCAS, en mairie, dès à présent. La seule condition étant de fêter ses 65 ans (au minimum) dans l'année civile de l'animation souhaitée. Vous êtes né(e) en 1949 ? Inscrivez-vous dès maintenant ! Vous êtes né(e) en 1950 ? Inscrivez-vous dès le 2 janvier 2015 ! C'est simple non ?

Pour en savoir plus sur toutes les activités du CCAS, contactez-nous :

01 69 51 56 19

## La semaine Bleue

### Un programme d'animations dédié à la personne âgée

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, le CCAS a organisé une Semaine Bleue à destination de nos aînés villemoissonnais.



Cet événement, préparé en collaboration avec l'Agglomération du Val d'Orge, le commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ex CLSH) et le CME, s'est déroulé du 12 au 17 octobre.

#### Au programme :

- ouverture de la semaine avec une marche bleue,
- activité sur la prévention des chutes,
- pièce de théâtre,
- jeux de casino avec les enfants de l'ALSH,
- intervention du commissariat de Sainte-Geneviève des Bois sur « comment se prémunir contre les actes de malveillance ou d'arnaques »,
- clôture de la semaine par un apéritif en compagnie du Conseil Municipal des Enfants.

## Aides

### Un souci momentané, une maladie invalidante... une solution

Suite à une hospitalisation ou à la maladie, certaines personnes perdent de leur autonomie. Des solutions existent.

Aujourd'hui les services de maintien à domicile sont en plein essor. Une aide-ménagère, un service de portage de repas, la téléassistance ? Le CCAS se tient à votre disposition pour vous aider à trouver les solutions adaptées à vos besoins. Savez-vous que des aides du Conseil Général existent ? En fonction de vos ressources, et de votre degré d'autonomie, l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) peut vous être attribuée pour vous aider à financer ces services.

## École municipale de musique

# En avant la musique !

Mais pas de musique sans instruments. C'est la rentrée aussi pour l'école de musique de Villemoisson et à cette occasion, ses professeurs vous présentent chacun à leur manière l'instrument à travers lequel ils ont choisi de s'exprimer et de transmettre leur passion.



### La clarinette et le saxophone

(Professeur : Hervé TOUATI)

La clarinette est un instrument à vent de la famille des bois caractérisée par un son chaud et timbré qui lui donne le pouvoir de rayonner aussi bien dans la musique classique que moderne. Elle se démonte aisément, se range dans une petite boîte, elle est un excellent compagnon de voyage.

Tout comme la clarinette, le saxophone fait partie de la famille des bois mais reste incontestablement un instrument majeur du jazz et de la musique de variété. L'élève débutera de préférence avec le saxophone alto mais pourra rapidement pratiquer les autres instruments de la même famille comme le saxophone soprano et ténor.

### La flûte à bec

(Professeur : Lévanah LEIBMANN)

L'apprentissage de la flûte à bec, s'adresse aux enfants comme aux adultes motivés. Cet instrument est d'un abord aisé, il est facile de jouer des premières pièces rapidement.

L'intérêt de la flûte à bec est de pouvoir s'exercer dans tous les styles de musiques, seul ou en ensemble

de flûtes (consort) ou même en ensemble variés d'instruments (acoustiques ou même électriques). Appartenant à la famille des vents, la flûte se transporte facilement et permet de jouer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les premiers mois passés, vous pourrez vous engager dans un programme plus ardu, qui demandera un travail soutenu et régulier. Mais, quel plaisir de pouvoir interpréter les pièces du répertoire allant de la période médiévale, de la Renaissance, du Baroque, du Romantisme et des pièces contemporaines. Tout autant que la musique traditionnelle européenne ou extra-européenne, la musique de variété et la musique Jazz.

Et bien-sûr, par l'aisance due à une digitalité respectant les bons doigtés et la bonne tenue de l'instrument, le répertoire s'agrémentera de vos choix musicaux et des pièces majeures de l'instrument, que vous pourrez interpréter avec toute la famille des flûtes à bec : la soprano (Vivaldi, Corelli, Holborne) , la soprano (Van Eyck, les Beatles, Quantz) , l'alto (Bach, Telemann, Handel, Loeillet) , la ténor (Rose, Leenhouts) et la basse (Linde). Car des flûtes à bec, il y en a vraiment pour tous les goûts, pour toutes les périodes musicales, ses tessitures reproduisant à merveille une sonorité proche de la voix humaine et du chant des oiseaux.

### La flûte traversière

(Professeur : Lucie HUMBRECHT)

C'est l'un des plus anciens instruments du monde ; en os, en corne, en bois, la flûte traversière moderne est aujourd'hui en métal et adaptée pour être un instrument très virtuose dans l'orchestre. Elle est mélodique, et permet de jouer toutes sortes de répertoires ; classiques, traditionnels, musiques du monde, chansons, etc...

### La trompette

(Professeur : Nassim MAALOUF)

C'est un instrument à vent qui s'adresse à tous, enfants, adultes. Elle peut, selon la morphologie de chacun, être commencée dès l'âge de 7 ans et s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons. Son répertoire est très varié, du classique au jazz en passant par la variété.

## Le piano

(Professeurs : Elisabeth JOHANNES et Laurence ZERBIB)

Il est le roi des instruments, le plus grand et celui sur lequel on peut tout jouer ! Son répertoire est immense. Il s'adapte à tous les styles de musique : classique, jazz, rock... et à tous les arrangements de musiques actuelles et d'orchestre. Il peut se suffire à lui-même (soliste ou 4 mains) mais il accompagne aussi tous les instruments. Les enfants peuvent s'y initier dès l'âge de 6 ans.

## La guitare

(Professeur : Denis RAMOS)

Importée par les Maures en Occident puis perfectionnée par les Espagnols, la guitare s'est, au fil du temps, intégrée à de nombreuses cultures à travers le monde, engendrant autant de style musicaux : classique, flamenco, bossa nova, mariachi, folk, country, jazz, musiques actuelles... En m'appuyant sur des techniques de jeu classique, j'essaie à travers mon enseignement de cultiver l'éclectisme musical pour permettre d'appréhender toute la richesse du répertoire guitaristique.

Le contenu des cours, ouvert à tout âge et niveau, dépendra avant tout de vos attentes, le plaisir de jouer étant l'essentiel. Au plaisir de vous rencontrer !

## Le violon

(Professeur : Armelle TIRAN)

Un cours de violon au conservatoire de Villemoisson... Le violon est un instrument délicat qui nécessite un apprentissage rempli de patience et d'écoute. Pendant un cours, nous faisons un petit peu d'exercice physique, des étirements et des mouvements de relaxation pour se préparer à jouer. Nous apprenons comment est construit un violon et comment il faut faire pour « le faire parler ». Ensuite, pour acquérir les bases techniques de l'instrument nous faisons des exercices et nous jouons ensuite plusieurs petits morceaux qui nous permettent de mettre en pratique ce que nous avons appris. Très rapidement, nous jouons à 2, à 3 et en ensemble, car ce qui est très important, c'est d'apprendre à jouer avec les autres pour partager notre plaisir de jouer du violon et ainsi se produire pour transmettre notre passion.

À très vite au conservatoire !

## Associations

# La journée des associations : le rendez-vous incontournable de la rentrée !

**Que d'animation ce premier samedi de septembre au COSEC ! Comme tous les ans, les associations ont pu présenter leurs activités par la tenue d'un stand et offrir à chacun la possibilité de s'inscrire ou de se réinscrire. Sports, activités culturelles, de loisirs et de détente, il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts !**

Mais le plus de cette année a été réalisé grâce aux associations qui ont répondu avec enthousiasme pour animer cette journée par des démonstrations de théâtre, rugby, danses... ainsi qu'à notre animateur de la journée, Gaël, qui, ponctuellement testait nos

connaissances avec son quizz sur l'Essonne ; à chaque bonne réponse un lot gagné ! Et elles ont été nombreuses à être récompensées !

À l'issue de cette journée, beaucoup nous ont confié que ce samedi de rentrée représente bien plus pour eux qu'un simple moment d'inscription à une activité ; elle symbolise un temps de retrouvailles, après les vacances, avec les copains, les voisins, les connaissances que l'on côtoie toute l'année.

Le soir, les membres des bureaux des associations ont été conviés par la municipalité à partager un

apéritif dînatoire pour se détendre, commenter la journée et surtout évoquer les projets à venir.



Démonstration de l'aïkido club de Villemoisson.



# Sortir à Villemoisson

## Théâtre

**Vendredi 7 novembre/20h30**  
**Conteur ? Conteur ?**  
 en collaboration avec l'EMC  
**Le Ludion**

## Cérémonie

**Mardi 11 novembre/11h45**  
**Armistice du 11 novembre**  
 par le Comité d'Entente des Associations  
 d'Anciens Combattants  
**Monument aux morts**

## Théâtre

**Samedi 15 novembre/20h30**  
**Dimanche 16 novembre/16h**  
**Les Bourgeoises ridicules**  
 par les Tréteaux d'Olivette  
**Le Ludion**

## Conférencance

**Mardi 18 novembre/20h30**  
**L'estime de soi**  
 par la mairie  
**Le Ludion**

## Animation

**Samedi 22 novembre/19h**  
**Le Beaujolais nouveau est arrivé**  
 par VEF  
**Salle communale**

## Évènement

**Samedi 22 novembre/10h-20h**  
**Dimanche 23 novembre/10h-18h**  
**Marché des saveurs  
 et de la création**  
 par la Mairie  
**Salle polyvalente**

## Théâtre

**Samedi 22 novembre/20h30**  
**Dimanche 23 novembre/15h30**  
**Château de quatre**  
 par Les Dodus Dindons  
**Le Ludion**

## Téléthon

**Vendredi 5 décembre/18h-24h**  
**et samedi 6 décembre/10h-18h**  
 par VVLMG  
**Salle polyvalente**  
**Samedi 6 décembre/20h30**  
**Le Ludion**

## Sport

**Samedi 13 décembre/10h30-19h30**  
**Challenge de Noël,  
 gym aux agrès**  
 par Villemoisson Gym  
**Salle polyvalente**

## Jeune public

**Samedi 13 décembre/15h30**  
**Contes de Noël**  
 par Images  
**Le Ludion**

## Théâtre

**Samedi 13 décembre/20h30**  
**Le neveu de Rameau**  
 en collaboration avec l'EMC  
**Le Ludion**

## Musique

**Dimanche 14 décembre/15h**  
**Concert royal**  
 par Les Enfants d'Olinda  
**Le Ludion**

## Théâtre

**Samedi 10 janvier/20h30**  
**Dimanche 11 janvier/15h**  
**Les reines**  
 par l'Epi d'Orge  
**Le Ludion**

## Danse

**Samedi 17 janvier/20h30**  
**Dimanche 18 janvier/15h**  
**Les rencontres  
 chorégraphiques**  
 par K'Danse  
**Le Ludion**

## Théâtre

**Samedi 24 janvier/20h30**  
**Déshabillez mots n° 2**  
 en collaboration avec l'EMC  
**Le Ludion**



© Philippe Delacroix

## Animation

**Dimanche 25 janvier/14h30**  
**Thé dansant de la galette  
 des Rois**  
 par la FNACA  
**Le Ludion**

## Musique

**Samedi 31 janvier/20h45**  
**Concert du Gratt'Essonne  
 Big Band**  
 par le Mot et la Note  
**Le Ludion**

## Exposition

**Samedi 7 février et  
 Dimanche 8 février/10h-18h**  
**Grand prix  
 des jeunes dessinateurs**  
 par la PEEP  
**Le Ludion**

## Théâtre

**Samedi 7 février/20h30**  
**Le singe bleu**  
 par la Mairie  
**Le Ludion**



© Cie l'Eygurande

## Jeune public

**Dimanche 8 février/15h**  
**La matinée enfantine**  
 par VEF  
**Le Ludion**